



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 30 décembre 2022

Suspension provisoire de récolte et de commercialisation concernant les huîtres, les moules et les palourdes en provenance de l'étang de Thau

À la suite de plusieurs cas déclarés de toxi-infections alimentaires collectives dues à une consommation d'huîtres en provenance de l'étang de Thau, des analyses sur les coquillages ont démontré la présence de norovirus.

Le Préfet de l'Hérault a décidé de suspendre provisoirement la récolte et la commercialisation des huîtres, des moules et des palourdes en provenance de ce secteur de production.

Les coquillages filtreurs peuvent être contaminés par ce virus lorsque celui-ci est présent dans leur milieu de vie. Il est fort probable que l'épisode pluvieux particulièrement intense survenu le 15 décembre, dans un contexte de gastro-entérite virale à norovirus dans la population, ait entraîné la contamination du milieu.

Les coquillages récoltés antérieurement au 15 décembre 2022, ou provenant d'autres zones de production, ne sont donc pas soumis à cette mesure de restriction.

? Recommandations

Il est demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente. En cas de doute, il convient de se renseigner auprès de son détaillant habituel pour savoir si le produit acheté est concerné par l'alerte.

Le norovirus est la cause la plus courante des gastro-entérites aiguës. Les toxi-infections alimentaires causées par ce virus se traduisent par des symptômes gastro-intestinaux dans les 6 à 48 heures suivant la consommation. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Cette mesure temporaire sera levée dès lors que les conditions de sécurité sanitaire seront réunies pour une réouverture des zones de production.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2